

TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS

Title: Consultant en charge de l'analyse de la situation des enfants dans les zones minières artisanales	Funding Code: Grant: Non-Grant (RR) WBS: 0990/A0/07/006/001/003	Type of engagement <input checked="" type="checkbox"/> Consultant International	Duty Station: Kalemie (province de Tanganyika) 3 mois
<p>Purpose of Activity/Assignment:</p> <p>1. Contexte</p> <p>L'exploitation des activités minières artisanales présente d'importantes opportunités pour le développement économique et social des régions extractives. Dans la province du Tanganyika, en particulier dans les territoires de Nyunzu et Manono, l'extraction de coltan, de cassitérite et d'or constitue l'activité économique principale. Cependant, l'accès aux services sociaux de base reste limité. Selon les données de l'enquête EGI-ODD, seulement 25,6 % de la population provinciale a accès à une source d'eau potable améliorée, et seulement 14,4 % des habitants bénéficient de l'électricité. La pauvreté y est significative, avec 63,4 % de la population vivant avec moins de 1,9 \$ par jour. La pauvreté non monétaire atteint 74,5 %, et 89,7 % des habitants se considèrent comme pauvres. Concernant les enfants, le rapport N-Moda révèle que 83 % d'entre eux vivent dans la pauvreté multidimensionnelle.</p> <p>Pour lutter contre la pauvreté, de nombreux ménages recourent aux ressources générées par le travail des enfants. Selon les données de la dernière enquête MICS-Palu, 7,1 % des enfants âgés de 5 à 11 ans participent à des activités économiques pendant au moins une heure. Ce chiffre atteint 27,5 % pour les enfants de 12 à 14 ans, qui s'engagent dans des activités économiques pendant moins de 14 heures, et 39,7 % pour ceux de 15 à 17 ans, travaillant moins de 43 heures. En outre, 4,2 % des enfants travaillent dans des conditions dangereuses, notamment dans les mines artisanales, qui constituent l'une des pires formes de travail des enfants. Il est donc crucial de connaître la situation des enfants vivant dans les territoires de la province où se déroule cette exploitation. Cela permettra de vérifier si les conditions de vie des enfants sont propices à l'exercice de leurs droits dans tous les domaines essentiels (santé, nutrition, eau, assainissement, protection, participation, éducation).</p> <p>En vue de rendre disponible les données sur la situation des enfants dans les zones minières, le Bureau de l'UNICEF Kalemie qui couvre la province du Tanganyika concernée, se propose de réaliser une étude sur la situation des enfants dans les zones minières, en collaboration avec ses partenaires afin de maximiser les ressources et s'assurer que les efforts de cette étude soient intégrés dans les projets similaires des multiples parties prenantes.</p> <p>2. Objectifs</p> <p>De manière générale, cette étude a pour objectif de combler le manque de données sur la situation des enfants travaillant dans les mines des zones d'exploitation minière de la province du Tanganyika. Elle permettra de mieux comprendre la problématique des enfants privés de leurs droits fondamentaux, notamment en matière de santé, d'éducation, de protection, de nutrition et de participation¹. L'étude visera également à ajuster les réponses à ces privations, y compris l'élimination du travail des enfants, en mettant en place des stratégies adaptées à la situation.</p> <p>De manière spécifique, il s'agit à travers cette étude de :</p>			

¹ https://www.rutgers.international/sites/rutgersorg/files/PDF/PhotoVoice_Manual_18042016.pdf
https://resourcecentre.savethechildren.net/node/7814/pdf/kit-of-bos_1.pdf
<https://www.informedinternational.org/blog/2019/3/7/child-participatory-methods-h-method-for-focus-group-discussions>

- (1) Faire un inventaire des programmes d'assistance sociale actuels dans la province de Tanganyika, en évaluant leur portée, leur efficacité et leur impact sur les ménages et les enfants, afin de soutenir le développement de programmes spécifiques aux enfants travaillant dans les mines ;
- (2) Analyser les conditions de vie des enfants des zones minières en considérant les conditions socioéconomiques des ménages et des communautés dans lesquels vivent ces enfants ;
- (3) Mettre à jour les données relatives aux droits des enfants dans les communautés des zones minières ;
- (4) Dresser le profil des enfants en rapport avec les privations de leurs droits ;
- (5) Analyser les conséquences en termes de non-jouissance des droits par les enfants dans ces zones ;
- (6) Apprécier la contribution de l'exploitation minière artisanale sur le développement des enfants et sur le développement économique et social des zones concernées ;
- (7) Donner un aperçu comparatif de la situation des enfants des zones rurales versus les zones urbaines, en ayant en perspective le genre, dans les différents sites couverts par l'étude ;
- (8) Faire une cartographie des initiatives existantes visant à mettre fin au travail des enfants dans les mines ;
- (9) Analyser l'impact des initiatives existantes pour atténuer et mettre fin au travail des enfants dans les mines ;
- (10) Identifier les meilleures portes d'entrée et stratégies en termes de secteurs programmatiques et partenariats publics et privés pour la réalisation des droits des enfants travaillant dans les mines en termes d'accès à l'éducation, à la santé, à la protection, etc. ;
- (11) Etablir les bases de la mise en place d'un mécanisme durable de veille et de contrôle pour la prise en compte des droits des enfants les zones minières ;
- (12) Documenter l'apport du secteur minier pour la réalisation des droits des enfants (triangulation des données qualitative, quantitative et documentaire) ;
- (13) Dresser la liste des attentes des enfants par eux-mêmes par rapport à l'élimination du travail des enfants et autres privations de leurs droits ;
- (14) Contribuer à la conception d'une boîte à outils sur les droits de l'enfant comme support au plaidoyer auprès du secteur privé et du gouvernement ;

Dresser une liste des forces et faiblesses des principaux produits de communication qui peuvent être utilisés pour faciliter la dissémination des résultats et recommandations parmi des audiences clés à travers des canaux traditionnels et réseaux sociaux.

Scope of Work :

1. Résultats attendus

- Un rapport de démarrage qui décrit la méthodologie, l'échantillonnage et le chronogramme des activités, notamment de la collecte et d'analyse des données ainsi que de la soumission des rapports ;
- Un rapport préliminaire contenant les résultats de l'analyse quantitative et qualitative et les recommandations pertinentes permettant l'élaboration d'une stratégie d'intervention axée sur les droits des enfants et basée sur l'approche de convergence, ainsi que celle des communautés protectrices ;
- Un rapport final qui intègre les commentaires des membres du comité de pilotage et technique de l'étude ;
- Un rapport synthèse de l'étude reprenant les points saillants à utiliser pour influencer les politiques publiques et le secteur privé, les comportements sociaux susceptibles d'avoir un impact sur les enfants et les adolescents notamment les plus vulnérables et orienter les interventions ;
- Une présentation PowerPoint des principaux résultats de l'étude ;
- Une copie de la base des données recueillies sur le terrain dans le cadre de l'étude qui seront intégrées dans la conception d'une boîte à outils sur les droits de l'enfant et l'exploitation minière artisanale.

2. Livrables

1. Un rapport de cadrage ;
2. Un rapport préliminaire ;
3. Un rapport final ;
4. Un rapport de synthèse et une note politique de plaidoyer ;

3. Méthodologies

L'étude utilisera des méthodes mixtes, alliant approches documentaires, quantitatives et qualitatives, afin d'explorer les différentes dimensions du travail des enfants dans les mines artisanales. L'approche documentaire comprendra notamment une analyse des textes législatifs et réglementaires en vigueur, des normes de l'OIT, ainsi qu'un examen du budget provincial et communal, en se concentrant sur son allocation, son exécution et la contribution du secteur privé.

Des entretiens préliminaires avec les principales parties prenantes faciliteront la conception de l'étude, de l'échantillonnage et des outils de collecte de données. La prise en compte de façon transversale du genre et de l'équité, des droits de l'homme de façon général et celui des enfants en particulier² sera assurée aux différentes étapes du processus de l'étude. La triangulation des informations issues de la revue documentaire, des enquêtes et entretiens permettra d'établir les constats de base. Un comité technique accompagnera la mise en œuvre et la validation de ces différents produits. Des standards éthiques et des protocoles de protection de la vie privée devront être scrupuleusement être respectés dans tout le processus de l'étude.

Cette étude impliquera toutes les parties prenantes, y compris les communautés, les ménages et les responsables d'enfants, ainsi que les employeurs d'enfants dans le cadre de la problématique du travail des enfants. Elle inclura également les enfants eux-mêmes, les organisations de la société civile, les autorités publiques nationales et les organisations régionales et internationales. De plus, le secteur privé, en particulier les acteurs des chaînes d'approvisionnement concernées, sera également impliqué.

La zone ciblée par cette étude sera un échantillon représentatif des zones de santé abritant des sites miniers artisanaux dans la province du Tanganyika, en particulier dans les zones de santé de Manono et de Nyunzu.

La livraison des produits de l'étude sera ponctuée de quatre grandes phases : la réunion de cadrage, le rapport de cadrage qui servira à valider la méthodologie et les outils de collecte de données, l'examen du rapport préliminaire ; l'amendement et la pré-validation du rapport ; l'atelier de validation du rapport final.

Le consultant recrutera sur place les agents enquêteurs, superviseurs qui devront l'accompagner dans sa mission avec l'appui de la division provinciale de l'INS et du bureau de l'UNICEF a Kalemie. Les charges liées au perdiem, déplacement, et autres des enquêteurs et superviseurs seront gérés par la division provinciale de l'INS. Ces éléments de couts ne doivent pas être donc budgétisés dans l'offre financière du consultant.

NB : Tous les ateliers de travail (validation, présentation...) seront pris en charge par l'UNICEF et n'ont pas besoin d'être comptabilisés dans les offres financières.

Child Safeguarding

Is this project/assignment considered as "[Elevated Risk Role](#)" from a child safeguarding perspective?

YES NO If YES, check all that apply:

Direct contact role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:

2 semaines

Child data role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):

4 semaines

More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](#) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

² <https://childethics.com/>

[Approche fondée sur les Droits de l'Homme;](#)

[la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant \(1989\);](#)

[Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant \(1990\); https://www.unicef.org/media/54796/file](#)

Budget Year:	Requesting Section/Issuing Office:	Reasons why consultancy cannot be done by staff: Le consultant assumera efficacement cette tâche spécialisée dans un délai déterminé. Il apporte une solide expertise dans l'analyse du travail des enfants, en particulier dans les zones minières. De plus, sa perspective extérieure peut introduire de nouvelles idées et de meilleures pratiques dans le développement d'une réponse stratégique, tout en offrant un point de vue impartial.
Included in Annual/Rolling Workplan: <input type="checkbox"/> Yes <input checked="" type="checkbox"/> No, please justify: Non, il s'agit d'un besoin spécifique du Bureau de Kalemie. En effet, le gouvernement provincial veut s'attaquer à la problématique des enfants dans les mines. Il a posé le problème à l'Unicef en termes d'appui. Aucun appui n'est possible sans cerner véritablement le problème.		
Consultant sourcing: <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Both Competitive Selection: <input checked="" type="checkbox"/> Advertisement <input type="checkbox"/> Roster Single Source Selection <input type="checkbox"/> (Emergency - Director's approval)		Request for: <input checked="" type="checkbox"/> New SSA – Individual Contract <input type="checkbox"/> Extension/ Amendment
If Extension, Justification for extension:		
Supervisor: Arnaud Houndeganme	Start Date: 1er Decembre 2024	End Date: 28 Février 2025

Work Assignments Overview	Deliverables/Outputs	Delivery deadline
Revue de la littérature et élaboration du protocole de recherche inclus la méthodologie, des questionnaires, l'échantillonnage et la collecte et d'analyse des données	Rapport de cadrage	12 jours
Il doit inclure les problématiques et les objectifs de l'étude, ainsi que la méthodologie utilisée, ainsi que les premiers résultats et recommandations, même partiels, en indiquant les tendances observées, les limites, et les étapes à venir.	Rapport préliminaire	35 jours
L'examen et l'inclusion des commentaires soumis par les membres de l'équipe d'évaluation, ajoutant d'une stratégie d'intervention axée sur les droits des enfants.	Rapport finale	10 jours
Un rapport composant une note politique de plaidoyer, les comportements sociaux susceptibles d'avoir un impact sur les enfants et les adolescents et Présentation PowerPoint	Un rapport de synthèse	10 jours

Estimated Consultancy fee		
Travel International (if applicable)	Un voyage du consultant entre son pays et la RDC (Kinshasa) - aller-retour	
Travel Local (please include travel plan)	Un voyage interne Kinshasa à Kalemie (aller-retour) Mission dans les Territoires de Manono et de Nyunzu	
DSA (if applicable)		
Total estimated consultancy costsⁱ	Tous les frais sont remboursables	
Minimum Qualifications required	Knowledge/Expertise/Skills required	
<input type="checkbox"/> Bachelors <input checked="" type="checkbox"/> Masters <input type="checkbox"/> PhD <input type="checkbox"/> Other	Le consultant travaillera avec la Division Provinciale du Plan et contribuera durant sa mission au transfert de compétences. Spécifiquement, il doit, en outre, posséder :	

<p>*Minimum requirements to consider candidates for competitive process</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins un diplôme de master en sciences économiques, statistiques ou démographie ; • Au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'enquête d'envergure ; • Avoir des compétences dans la collecte (y compris l'élaboration des outils), le traitement et l'analyse de données socioéconomiques ; • Avoir une excellente maîtrise des normes relatives au travail des enfants. La participation à des projets sur le travail des enfants, notamment dans les mines et carrières serait un atout ; • Avoir une bonne capacité dans la facilitation et l'animation d'ateliers ; • Avoir une expérience confirmée dans l'analyse quantitative et qualitative des données ; • Avoir une excellente capacité rédactionnelle et de synthèse en particulier la rédaction de documents-clés d'analyse de la situation ; • Bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance d'une langue locale est un atout. • Une bonne connaissance de la RDC sera un atout.
---	--

Evaluation Criteria (This will be used for the [Selection Report](#) (for clarification see [Guidance](#)))

A) Technical Evaluation (e.g. maximum of 70 Points) B) Financial Proposal (e.g. maximum of 30 Points)

Note : Score minimum d'acceptation d'une proposition technique est de 50. Seules consultants ayant obtenu ce score minimum et au-delà pour leur proposition technique auront leur offre retenue pour l'évaluation financière.

Critères de sélection	Maximum Points (70)
1.1 Educational background	10
1.2 Relevant work experience	20
1.3. Compréhension de la mission	10
1.4. Approche méthodologique	20
1.5. Capacité d'organisation pour l'exécution du mandat	10
Total Technical	70

- La note finale sera composée de la somme de la note technique et de la note financière.
- Les offres seront classées selon la note finale. Le contrat sera signé avec le consultant qui a la meilleure note finale.
- Le nombre maximal de points sera attribué à la proposition financière la moins-disant après ouverture et comparaison des offres des consultants ayant obtenu le seuil de points requis dans l'évaluation de la composante technique. Toutes les propositions financières auront une notation inversement proportionnelle à l'offre la moins-disant.

<p>Administrative details:</p> <p>Visa assistance required: <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Home Based <input checked="" type="checkbox"/> Office Based:</p>	<p>If office based, seating arrangement identified: <input type="checkbox"/></p> <p>IT and Communication equipment required: <input type="checkbox"/></p> <p>Internet access required: <input type="checkbox"/></p>
---	---